



DOSSIER DE PRESSE

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE LA
MAISON BERRETA, HÉBERGEMENT
D'ACCUEIL TEMPORAIRE, LE 29/08/25

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD



Un dispositif transitoire vers une solution durable.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, officiellement créé en 2003, est né d'une volonté politique forte des élus de la CIVIS pour faire face aux phénomènes d'exclusion, à la distorsion des liens familiaux, au taux de chômage ou encore aux problèmes liés à la dépendance des personnes âgées et handicapées.

Le CIAS intervient ainsi dans plusieurs domaines, notamment la lutte contre les exclusions par le prisme du logement, à travers le dispositif d'Hébergement d'Accueil Temporaire. Créé en 2002 par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Pierre, puis transféré au CIAS en 2004, **l'hébergement temporaire est un service apporté à la population se trouvant en « rupture de logement »**. En effet, à la suite d'une séparation, de conflits familiaux, en cas de sinistre ou pour des travaux d'amélioration de leur habitat, certaines personnes peuvent se retrouver à la rue. **Le SHAT (Service d'Hébergement et d'Accueil Temporaire) apparaît alors comme une solution temporaire d'hébergement et offre une certaine stabilité aux personnes concernées.**

La typologie de ménages la plus représentée :

1. les femmes avec enfants (44.44%)
2. les hommes isolés (22.22%)
3. les femmes isolées (15.15%)

L'accueil et l'hébergement sont cependant conditionnés à la définition et à l'inscription du ménage dans un projet de relogement. **Les travailleurs sociaux du SHAT accompagnent effectivement les personnes accueillies, notamment celles en parcours d'insertion (RSA), dans la gestion budgétaire, l'accès aux droits et la recherche de logement autonome.** Avec un suivi régulier, voire hebdomadaire, le projet de relogement peut être ajusté selon l'évolution de la situation et ainsi garantir un relogement viable.

3 hébergements pour les Avirons.

Alors que la capacité d'accueil en hébergement SHAT est de 48 logements sur l'ensemble de l'intercommunalité (collocation comprise), **le manque d'attributions locatives ne permet pas de répondre à une demande toujours plus croissante.**

Afin d'étendre l'offre pour ce type d'hébergement, le CIAS a décidé de réhabiliter une maison située aux Avirons, seule commune dépourvue de ce dispositif. La « maison Beretta » - situé au 29, rue des Jambrosades (Lotissement Pont Bananes) 97425 Les Avirons - permettrait de **créer trois logements d'accueil temporaire : un T1, un T3 et un T4.**

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, notamment son Programme Départemental d'Insertion 2022-2024 (PDI), **le Conseil départemental s'est engagé à financer le coût de la réhabilitation des logements par le versement d'une subvention d'un montant de 171 000 €** représentant 90% du coût des travaux et 26,3% du coût total de l'opération.



RÉHABILITATION DE LA MAISON BERRETA

	CIVIS	CIAS	DÉPARTEMENT	TOTAL (HT)
ÉTUDES		10 000,00 €		10 000,00 €
TRAVAUX		19 700,00 €	171 000,00 €	190 700,00 €
ÉQUIPEMENT				17 000,00 €
COÛT TOTAL DE LA RÉHABILITATION				217 700,00 €

Le montant global de l'opération y compris le coût de l'acquisition de la « maison Beretta » par la CIVIS s'élève quant à lui à 652 651 €.

SERVICE D'HÉBERGEMENT D'ACCUEIL TEMPORAIRE

LES CONDITIONS D'ACCÈS

- être sans solution de logement
- disposer de ressources
- être autonome dans les gestes de la vie quotidienne et dans les démarches administratives
- s'inscrire dans un projet
- être majeur ou mineur avec tuteur

UN ÉQUIPEMENT DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

- Des lits (sommier + matelas) en fonction de la typologie et si possible, la composition familiale du ménage entrant
- Une armoire au minimum
- Une table avec des chaises
- Un canapé (dans certains appartements)
- Une plaque de cuisson
- Une hotte
- Un lave-linge
- Un réfrigérateur

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE MODÉRÉE

- une personne seule : 110 €
- un couple sans enfants : 130 €
- une famille : 150 €



48 HÉBERGEMENTS TEMPORAIRES
SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

99 MÉNAGES
ACCOMPAGNÉS EN 2024

15 MOIS D'OCCUPATION EN
MOYENNE

54 SORTIES
RÉALISÉES EN 2024



SAINT-PIERRE
SAINT-LOUIS
L'ÉTANG-SALÉ
PETITE-ÎLE
CILAOS
LES AVIRONS

Contact presse

CIVIS :
communication@civis.re
0262 49 96 00

CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD